DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 7 février 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND,

Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s):

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur

Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge

OEHLÉR

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2011/120 - Administration générale - 5

Avis du Conseil Général sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de la ville de WISSEMBOURG

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, émet un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de la ville de WISSEMBOURG, dont les orientations générales s'inscrivent en cohérence avec les enjeux du Département.

La commission permanente a pris connaissance des zones de développement à vocation d'habitat prévues au document d'urbanisme, et appelle la ville de WISSEMBOURG à approfondir sa réflexion sur l'équilibre entre ces secteurs, et travailler à les mettre en cohérence avec les attentes et capacités du marché local de l'habitat.

Elle propose par ailleurs de compléter les documents du PLU, tel que précisé dans le rapport, afin d'y faire le lien plus spécifiquement avec le projet de quartier du Steinbaechel sur lequel le Département porte une attention particulière, car potentiellement éligible au titre du dispositif des "Quartiers Plus 67".

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N°: A067-226700011-20110207-54919-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 16/02/11